

## SAINT MARTIN D'ECUBLEI - Séance du 15 janvier 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 15 janvier à 18H30, sous la présidence du Maire.

**Présents :** Franck GAULTIER - Nicole MOUGEL - Renée LAURENT - Dominique MARIE - Pascal BOHIN - Marie DUTEIL - Denis WAEYAERT - Carine TESSIER - Bernard LEBRETON - Didier TIRARD - Philippe THOUIN – Naty MATHIAS - Stéphanie BENOIT – Carole BLONDEL

**Scrutateurs :** 7

Secrétaire de séance & rédactrice : Renée LAURENT

M. Le Maire présente ses vœux pour cette nouvelle année 2024.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### 1- Mise à jour du plan de financement de la cuisine :

M. le Maire informe que le plan de financement doit être revu compte tenu de la proposition des honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet BTP Colin qui passe à 19 921,00 € HT au lieu de 18 121,28 € HT soit + 1 799,72 € HT L'enveloppe budgétaire pour financer les travaux, la prestation de contrôle technique SOCOTEC ainsi que les frais de maître d'œuvre du chantier s'élève à 175 727.20 € HT - 206 888,44 € TTC. Ces dépenses seront imputées au compte 2313 section d'investissement, sous réserve d'obtention des subventions de l'état DETR, des possibilités d'emprunt auxquelles la commune peut prétendre. Révision du plan de financement : montant des travaux estimés à 206 888.44 € arrondi à 207 000,00 € TTC. DETR 60 % du HT 105 436,00 € HT- Auto financement 20 % du TTC 41 400,00 € TTC - Emprunt 60 164,00 € TTC. Le plan de financement de la délibération est différent de celui adressé à la préfecture car nous devons financer le TTC. Ce nouveau plan de financement annule et remplace celui du 18 décembre 2023. Accepté à l'unanimité

#### 2- Etude d'octroi prime du pouvoir d'achat :

M. Le Maire révèle que cette prime est exceptionnelle, imposable et facultative. Il énumère le montant qui serait attribué à chaque employé de la commune : Adjoint technique 2h/35 => 45,71 € - Adjoint technique 7h/35 => 160,00 € - Agent technique temps complet => 600,00 € - Adjoint administratif 22h/35 => 502,85 € soit un total de 1308,56 €. Cette prime peut être versée en 1 seule fois ou en 2 ou 3 fractions. L'octroi de cette prime pour chaque employé de la commune est accepté à l'unanimité et sera versée en une seule fois.

#### 3- Vente d'herbe sur pieds en 2024 :

M. le maire rappelle que nous devons déterminer la saison de mise à disposition.

P. BOHIN annonce que son champ sera labouré et ne pourra pas être utilisé pour parquer les véhicules lors de la fête communale programmée le 9 juin 2024.

Suite à cette révélation, M. Le maire propose la mise à disposition d'avril à fin mai 2024 - Date limite de dépôt des offres : 28 février 2024 qui devra obligatoirement être déposé en mairie contre récépissé. Accepté à l'unanimité

#### 4- Validation 2e série de bons loisirs 2023/2024 :

M. Le Maire demande la validation de bons loisirs, pour 2 enfants de la commune, répartis comme suit : 30 € (musique) + 28 € (tennis Rugles) soit un total de 58 € à imputer sur compte 65 748 participation aux personnes privées Accepté à l'unanimité

#### 5- Avis sur projet PLUI :

M. le Maire indique aux élus que les documents d'urbanisme arrêtés en CdC (PLUi & RLPI) doivent faire l'objet d'un avis des communes concernées, et qu'à défaut, un avis favorable tacite est enregistré. Les options pour ces avis sont : Favorable ou Favorable avec réserve(s) ou Défavorable motivé.

M. le Maire rappelle que la commission communale "urbanisme" s'est réunie le 16 novembre dernier.

M. le Maire présente aux élus le compte rendu concernant le RLPI, puis, après débat, soumet au vote le projet arrêté.

A l'unanimité, les élus émettent un avis favorable avec réserves.

M. le Maire introduit ensuite le compte rendu concernant le PLUi et ses documents annexés, puis les membres de la commission "urbanisme" détaillent et commentent le compte rendu établi suite à celle-ci. Après que les élus en aient débattu, M. le Maire soumet au vote le projet de PLUi arrêté. A l'unanimité, les élus émettent un avis favorable avec réserves, reprenant dans leurs demandes, remarques et questions, les termes du compte rendu.

## INFORMATION DU MAIRE :

- Suite réunion avec M. Cheux le 30/11/2023 & Olivier BITZ Sénateur le 1/12/2023, le dossier DETR a été confié à R. LAURENT (V. Lemaître étant en vacances 1 semaine en janvier + formation).
- Une réunion est programmée avec M. Cheux et le CM le 14 mars 2024 à 13h30 en Mairie.
- 125 personnes étaient présentes à la cérémonie des vœux parachevée par la dégustation de la galette des rois accompagnée d'un verre de l'amitié (entrée gratuite pour les habitants de la commune - 3 € pour les non-résidents). N. MOUGEL demande le détail des parts payantes et les noms. M. Le Maire les lui énumère.
- Lors de la distribution des coupons, il a été constaté des oublis involontaires. Pour éviter ce désagrément, il a été décidé que toutes les distributions se feront, dorénavant, par l'employé communal.
- Nous avons reçu des cartes de vœux consultables en mairie.
- Rappelle les projets que nous avons formulés sur notre profession de foi.
- Programme les premières réunions commissions pour l'année 2024 : Prévention routière le 3/02/2024 à 10h00 - Patrimoine le 9/02/2024 à 18h30 - Cimetière le 20/02/2024 à 18h30 Les réunions des autres commissions seront programmées ultérieurement.
- **TOUR DE TABLE :**

**R. LAURENT :** A rédigé les documents DETR, les a finalisés avec V. Lemaître. Elles ont déposé le dossier le 11 janvier 2023 afin de le transmettre au service instructeur de la préfecture. Le dossier est passé au statut « construction », il reste modifiable. A participé à la cérémonie des vœux du Préfet de l'Orne et du Président du conseil départemental à l'hôtel du département à Alençon le 8 janvier 2024. Elle relate les projets à venir sur notre territoire. Elle a parlementé de notre projet cuisine avec la sous-préfète Mme Sandy LECOQ-ESPALLARGAS.

Annonce qu'elle a organisé un concert avec la chorale Atout-Chœurs en notre église le samedi 23 mars 2024 à 20h30. La salle des fêtes sera mise à disposition pour l'intendance. Entrée gratuite avec participation libre.

Souhaite relancer le dossier mise en place de la statue St Martin au-dessus du porche de notre église et suggère que la recette du chapeau nous aide dans ce projet. Les devis seront les bienvenus.

Est allée aux vœux du Maire de St-Symphorien des Bruyères.

**C. BLONDEL :** demande où en est la pose du pylône pour la téléphonie mobile, sur terrain privé ? P. BOHIN répond qu'il n'a pas de nouvelle, en cours de consultation de tous les opérateurs. Où en est le suivi du poteau cassé rue des Merisiers. La mairie attend le constat de la conductrice.

**D. WAEYAERT :** Signale qu'il a y de gros soucis avec l'éclairage public.

**N. MATHIAS :** parle de l'article paru dans le Réveil Normand le 27 décembre dernier sur la suspicion de maltraitance des bovins. M. Le Maire rétorque qu'un administré et une administrée sont au fait de cet article. Qu'il a fait le nécessaire en ce qui concerne l'état des routes de la commune auprès de la préfecture, la gendarmerie et que le dossier suit son cour.

**B. LEBRETON :** Concernant l'éclairage public, demande à ce que les factures des prestataires d'électricité soient détaillées.

**D. MARIE :** Fait le compte rendu de la réunion de la commission cimetière. Une architecte spécialisée est venue. Elle a trouvé notre cimetière joli et propre. Elle reviendra (2 visites gratuites) pour nous aider dans nos réflexions (aménagement ossuaire.) Il a reçu les vœux de M. Quentin JPC Vidéo et déplore que nous n'ayons pas le film de la commune (directrice école de St-Martin-d'Ecublei ?).

Signale qu'un habitant de la commune se plaint de l'état de rue Ste Suzanne (trous =>photos) demande un enrobée. Lors des travaux sur la ligne SNCF, des engins ont stationné sur le terrain d'une écubléenne au Mesnil. M. Le Maire répond qu'il s'agit d'un terrain privé. Signale la vitesse excessive des véhicules au Mesnil. Relate qu'un chien a été trainé sur environ 700 m par une voiture, sur chemin qui va vers le pont de chemin de fer. L'animal va bien, et a subi une lourde opération.

**N. MOUGEL :** Interroge : quand nous aurons les trois derniers comptes rendus du CM ? (2 => secrétaire de séance M. Le Maire et le sien rédigé, en cours de lecture).

Fin de séance à 19 h 50 - Prochaine réunion le 12 février 2024 à 18h30

Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
<b>GAULTIER</b> Franck		<b>MOUGEL</b> Nicole		<b>LAURENT</b> Renée	
<b>MARIE</b> Dominique		<b>BOHIN</b> Pascal		<b>DUTEIL</b> Marie	
<b>WAEYAERT</b> Denis		<b>TESSIER</b> Carine		<b>LEBRETON</b> Bernard	
<b>TIRARD</b> Didier		<b>BENOIT</b> Stéphanie		<b>THOUIN</b> Philippe	
<b>BLONDEL</b> Carole		<b>MATHIAS</b> Naty			